

DÉLIBÉRATION N°DL20260013 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 2026**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 16/01/2026 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Geneviève MASSACRIER (jusqu'à 23h20) ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Axel DUGUA

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (à partir de 23h20)

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER a donné procuration à M. Romain PIPIER

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CESSION DE TERRAIN IMPASSE DES PUITS AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME SEBA

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond a été contactée en 2021 par Monsieur et Madame Rayane SEBA pour étudier l'acquisition d'une emprise foncière au droit de leur propriété répartie sur 3 parcelles accolées ayant les références cadastrales suivantes : 111 AN 110, 111 AN 429 et 111 AN 428 sise 5 impasse des puits.

Monsieur et Madame SEBA souhaitent acquérir une emprise foncière située 5 impasse des puits, d'une superficie d'environ 50 m² contiguë à leur propriété.

Cette emprise ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune. Le terrain non cadastré attenant aux parcelles 111 AN 110, 111 AN 429 et 111 AN 428 a fait l'objet d'une désaffectation et un déclassement. Il fait ainsi partie du domaine privé de la commune.

Un accord est intervenu sur la base de 25 euros le m². L'avis des domaines a été rendu le 2 décembre 2025. Le terrain vendu aura une superficie d'environ 50 m² qui sera précisée par un géomètre en charge de la division foncière.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 35 voix pour,

4 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession au profit de Monsieur et Madame Seba, d'une emprise foncière d'environ 50 m² au prix de 25 euros le mètre carré,
- **de donner** tout pouvoir à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/01/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne